

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 11

**Présents :** 9

**Votants:** 9

**Séance du 03 février 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le trois février l'assemblée régulièrement convoquée le 03 février 2022, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents :** Colin SHERIFFS, Sébastien BOLZON, Hélène CASAGRANDE, Geneviève AIMASSO, Jean-Louis ÉLAIN, Philippe SANCHOT, Michèle LAFFITTE, Philippe PEREIRA, Vincent DESPAGNE

**Représentés :**

**Excusés :** Sandrine LE DREFF, Pascal VINCENT

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Geneviève AIMASSO

---

## **Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal** **Du Jeudi 03 Février 2022**

**Ordre du Jour :**

- 1) Demande financement DETR - Atelier Municipal / Local associatif
- 2) Demande d'utilisation terrain ZB002
- 3) Avancement dossier CAB
- 4) Avancement dossier 20 Le Bourg
- 5) Retour Réunion AQUITANIS
- 6) Point sur les dossiers en cours Adjoints
- 7) Questions diverses

M. le Maire demande de rajouter les délibérations suivantes à l'ordre du jour :

- Convention SDIS – relative à la réalisation des opérations de contrôle des points d'eau d'incendie publics et de la gestion administrative des points d'eau d'incendie privé

- Convention pour l'utilisation d'un bâtiment situé sur la commune en tant que lieu de Stockage Intercommunal

Accepté à l'unanimité par les conseillers.

Les Comptes Rendus des Conseils du 02 et 16 Décembre ainsi que celui du 03 Janvier sont adoptés à l'unanimité.

Avant de commencer l'ordre du jour, M. le Maire fait un point sur la situation budgétaire de fin d'année de la commune. Il informe le Conseil qu'un excédent de fonctionnement aux alentours de 74 000€ concernant le résultat de clôture de cette année peut être attendu. Cependant il faut attendre le CA définitif pour confirmer ce montant.

### **1) DE 2022-007 : DEMANDE DE SUBVENTION DETR : CONSTRUCTION BATIMENT DE STOCKAGE INTERCOMMUNAL - PARKING ECOLE ET DEMOLITION**

Dans la suite des travaux de l'aménagement et de la sécurisation du bourg, M. le Maire présente au Conseil Municipal les devis concernant la démolition du bâtiment « cinéma » ainsi que sa reconstruction à la taille identique sur un terrain à côté de l'emplacement actuel, permettant la création d'un parking perméabilisé supplémentaire à côté de l'école. Il est à noter que l'état du bâtiment, en raison des fissures importantes ne permet pas sa rénovation et une reconstruction semble l'unique solution. Ce bâtiment est utilisé en tant que lieu de stockage pour la commune, les associations communales et intercommunales et les communes avoisinantes pour les écoles du RPI.

M. le Maire confirme au Conseil, suite à sa rencontre avec M. le Sous-Préfet qu'une demande de subvention DETR pourrait être faite.

Par conséquent, M. le Maire demande au Conseil

- de valider le plan prévisionnel de financement suivant :

Montant - Travaux de démolition, construction et création parking école : 116 323,77€ HT

DETR (35%) :	40 713,31 €
Autofinancement	75 610.46 €

- de le mandater pour effectuer toutes les démarches correspondantes

Accepté à l'unanimité.

### **1bis) CONVENTION POUR L'UTILISATION D'UN BATIMENT SITUÉ À ST LAURENT DU BOIS EN TANT QUE LIEU DE STOCKAGE INTERCOMMUNAL – DE 2022 010**

M. le Maire informe le Conseil qu'une convention entre les trois communes (Ste Foy la Longue, St André du Bois et St Laurent du Bois) a été rédigée pour régulariser l'utilisation d'un bâtiment situé à St Laurent du Bois en tant que lieu de stockage intercommunal nécessaire pour le fonctionnement du RPI des Coteaux, dont la commune fait partie.

Après lecture de la convention, le Conseil Municipal :

- donne l'autorisation à M. le Maire de signer la dudit convention

Autre points concernant ce dossier : Le Conseil opte à l'unanimité pour le choix 2 concernant l'emplacement de futur bâtiment (**ANNEXE 1 et 2**). Cependant, le Conseil souhaite garder un espace entre le bâtiment et l'extrémité du terrain ZI 47.

### **2) DEMANDE D'UTILISATION TERRAIN ZB 002 – DE 2022 009**

Une demande d'utilisation du terrain ZB 002, appartenant à la Mairie suite à la procédure de Bien sans Maître, a été reçue en Mairie par les Écuries du Mayne à CASTELVIEL. Le Conseil décide à l'unanimité de prêter ce terrain gratuitement à cette entreprise. L'entreprise s'occupera de nettoyer et d'entretenir le terrain. Le Conseil demande en contrepartie que les Écuries du Mayne soient présentes en cas de souhait d'une activité initiée par l'école ou les associations de la commune. Une convention sera rédigée dans ce sens. Le Conseil donne donc son accord à M. le Maire pour signer la dudit convention et pour effectuer les démarches nécessaires.

### **3) AVANCEMENT DOSSIER CAB**

M. le Maire confirme que suite aux devis et leur analyse, l'entreprise ECOVIDE a été retenue pour le nettoyage et l'inspection du réseau d'eaux pluviales de la commune. Il confirme que plusieurs demandes de régularisation d'accès de voirie ont été reçues et instruites par le CRD. Pour une de ces demandes, le Conseil demande à M. le Maire de prendre avis auprès du CRD et du MO avant de se positionner. Une réunion est prévue prochainement avec le MO pour la fin de l'élaboration du DCE.

#### **4) AVANCEMENT DOSSIER 20 LE BOURG**

M. le Maire explique que les demandes de subventions sont en cours d'instruction et que le DCE devrait sortir pour le mois de mars. Suite à une réunion avec le MO, la question de réduire la taille de la porte de la grange/porte d'entrée s'est posée. Le Conseil s'interroge sur cette possibilité et demande que plusieurs options soient mises dans le DCE (ex. vitres miroirs/store intérieur). La décision sera prise après la consultation des entreprises et discussion avec le MO.

Mme CASAGRANDE informe le Conseil de l'avancement du dispositif « Chantier Formation Insertion Intercommunal » qui travaillera en partie sur les faïences, sols, peinture et placo (cloisons) sur ce chantier du 20 le Bourg, dont pour les 12 « apprenants », la commune financera uniquement les repas – en tout 210 heures de formation seront délivrés sur le chantier au 20 Le Bourg dans ce dispositif. Une demande de subvention de l'Europe est en cours pour financer une partie des matériaux, nécessaire au dispositif et aux rénovations faites dans le cadre de ce dispositif.

#### **5) RETOUR RÉUNION AQUITANIS**

Une réunion a dernièrement eu lieu avec le bailleur AQUITANIS. La prochaine étape est la rédaction de l'appel d'offre par AQUITANIS qui permettra de choisir le bureau d'étude chargé de planifier l'implantation des logements dans les dents creuses du Bourg (côté Église). L'équipe municipale présente à la réunion a souligné l'importance d'organiser une réunion publique dans les prochains mois pour expliquer les démarches déjà entreprises ainsi que les démarches à venir. Cette réunion sera encadré par *campdebase\** qui aurait en charge l'animation du projet auprès des habitants actuels de la commune mais aussi auprès des futurs habitants.

D'ailleurs, dans cette optique, M. le Maire a présenté au Conseil le AMI « Engagé pour la qualité du logement de demain ».

#### **DE 2022 008 - Soutien Démarche AMI Engagés pour la qualité du logement de demain**

Le Conseil Municipal a délibéré le 02 Décembre 2021 afin d'engager un dialogue exclusif avec le bailleur social AQUITANIS pour la réalisation de logements locatifs sociaux sur trois terrains.

Cette décision fait suite à l'étude d'un cabinet d'architecture. Suite à cette étude, la commune souhaite impliquer d'avantage ses habitants ainsi que les futurs locataires avec l'aide de *campdebase\**.

Ce processus doit permettre aux futurs maîtres d'œuvres de proposer une architecture contemporaine et ambitieuse sur le plan technique, social et environnemental dans le respect de l'aspect rural de notre commune.

Par cette délibération la commune soutient la démarche d'AQUITANIS et *campdebase\** dans la promotion de ces petites opérations auprès de l'AMI Engagés pour la qualité du logement de demain.

La commune s'engage à partager cette expérience auprès de ses voisins, en particulier des membres de la Communauté de Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers et de toutes les parties prenantes de l'AMI.

#### **6) POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS ADJOINTS**

- Poche d'eau incendie (LD Baron) : attente devis
- Dysfonctionnement lumière Monuments aux Morts/ Dysfonctionnement lumière Église : l'entreprise LAPORTE doit être contactée
- L'achat d'un micro tracteur et accessoires : en cours d'étude
- Voir Chemin Blanc (LD Foury vers Georget) : un tour des chemins blanc sera fait prochainement

- Problème humidité et prise au logement du presbytère : un drain sera nécessaire, il est prévu de le mettre lors des travaux d'installation de chauffage. Concernant la prise, un joint en silicone est manquant
- Vider la maison de La Malouse : travaux en cours
- Programmation des travaux routes communales : La réfection de 3 routes (VC 4, 5 et 12) a été demandée à la CdC pour cette année. Le bureau d'étude doit fournir une estimation pour chaque VC, permettant un arbitrage par la CdC et la commune
- Réparation nids de poules sur les VC : Achat d'enrobé à froid prévu très prochainement
- Demande de locataires pour devis matériaux afin de bétonner leur cave : en cours
- Travaux Agent communal : mise à part l'entretien des espaces verts, l'agent communal repeint les volets des logements du presbytère ainsi que les portails de l'École
- Entretien panneaux solaires : les entreprises et syndicats sont contactés concernant l'éventuel entretien/lavage des panneaux solaires sur le toit de la salle des fêtes
- Affiche utilisation four/plaque gaz/chauffage/clim de la salle des fêtes : en cours
- Cabane de stockage pour le locataire du logement attenant à la Mairie : avec l'aménagement du bourg, ce local sera démolit et déplacé. Il y a questionnement de l'utilité de ce local pour le locataire
- Distribution Cadeaux des aînés : les cadeaux des aînés sous forme de bon d'achat ont été distribués, les remerciements de certains aînés ont été reçus en Mairie
- Achat d'une armoire supplémentaire pour le comité des fêtes : en cours
- Travaux cimetière (renouvellement concessions/piquetage) : le piquetage va être vérifié prochainement ainsi que la demande de renouvellement de certaines concessions
- Contact avec ASEPT et d'autres communes aux alentours pour avancer sur ce dossier : en cours
- Ré-encadrage des deux affiches pour la Mairie et Salles des Fêtes : en cours
- RVRAT Salle des fêtes : panneaux photovoltaïques manquants suite aux visites de commissions de sécurité pour l'ouverture de la salle après travaux, ce dossier a été confié au Conseiller Philippe SANCHOT en raison de son expertise dans ce domaine

## **7) Questions diverses**

- Rangement jeux École et produits d'entretien : Le Conseil donne son accord pour le stockage des jeux de l'École dans l'ancien lieu de stockage du comité des fêtes/point lecture. Il est aussi proposé de stocker les produits d'entretien dans un placard à côté.
- Licence IV : Afin de mandater cet achat, un acte notarial est exigé par la trésorerie. Ceci remplacera l'acte gré à gré. M. le Maire informe le conseil qu'il a demandé au notaire et qu'il est en attente d'un retour.

-

La séance est levée à 21h15